

Regards croisés sur les migrations : genre et interculturalité

Principaux contenus et fil rouge du module

La cohabitation de diversités d'origines, nationales, culturelles, socio-économiques et de genre provoque toutes sortes d'effets de discriminations d'une part et, d'autre part des initiatives pour favoriser l'intégration et l'échange interculturel. Nous analyserons les mécanismes d'intégration, de discrimination et d'exclusion liés à la migration et au genre. Pour ce faire, nous interrogerons les politiques publiques et institutionnelles y compris associatives et examinerons quelques mécanismes de discrimination et comment les intervenant·e·s sociaux les analysent et y font face, sans oublier de les situer dans leur contexte socio-politique. Nous aborderons tout particulièrement les problématiques que rencontrent des migrant·e·s ou des personnes issues de la migration ou encore des institutions qui les comptent dans leurs publics. Nous insisterons sur les aspects liés à **l'accueil**. Nous privilégierons les outils de travail social qui facilitent la prise de parole et le dialogue interculturel. Le module prévoit une diversité d'approches : sociologie, anthropologie, droit, psychologie sociale et pédagogie interculturelle. L'approche intersectionnelle (qui favorise des regards croisés) sera privilégiée comme outil d'analyse des effets des migrations internationales en termes de rapports sociaux au niveau interindividuel et collectif. Le module prévoit que les étudiant·e·s travaillent en partenariat avec une ou des institutions genevoises et proposent une intervention en lien avec la thématique. Cette intervention est conçue et réalisée par les étudiant·e·s qui construiront collectivement un projet et **auront recours à l'outil du théâtre de l'opprimé**².

Le module est construit selon 4 axes: un enseignement théorique et méthodologique sur l'intersectionnalité (construction de regards croisés) (axe 1) ; un enseignement théorique en lien avec la question des migrations, ses effets en termes d'intégration, de discriminations et de marginalisation, ainsi qu'au genre et à l'intervention interculturelle (axe 2); un accompagnement des projets en lien avec la préparation d'une intervention dans la cité (axe 3); un enseignement sur un outil de médiation, le théâtre de l'opprimé·e, en lien avec les terrains (axe 4).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnelle, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

L'analyse intersectionnelle sera envisagée comme un outil de travail à acquérir et approfondir pour, notamment comprendre les phénomènes de discrimination.

Les étudiant·e·s seront à même de déceler les politiques qui sous-tendent des actions diverses d'accueil, d'intégration ou de discrimination.

Les étudiant·e·s seront amené·e·s à développer des compétences méthodologiques (méthodologie de projet) exerceront un outil d'intervention et de sensibilisation puisé dans les méthodes du théâtre de l'opprimé·e.

Objectifs poursuivis

- appréhender la complexité des appartenances et des identités dans un contexte de rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc., face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme. Comprendre dans ce contexte les politiques publiques nationales et internationales en matière de migrations et les éléments juridiques qui les accompagnent.
- saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle dans leurs dimensions individuelles, collectives en sachant les situer dans les politiques publiques et/ou institutionnelles.
- promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale et l'empowerment des personnes ou des minorités
- comprendre le dialogue entre minorités et majorités

² Cette approche de théâtre interactif développée dans les années 70 au Brésil par Augusto Boal permet d'analyser les phénomènes d'oppression, en les vivant de l'intérieur et d'imaginer d'autres solutions afin de les dépasser.

- se situer par rapport aux trajectoires de migrant-e-s remises dans leur contexte géo-politique et historique.
- mener un projet et mettre en œuvre une intervention (théâtre de l'opprimé-e) auprès d'un public cible déterminé, en lien avec les questions d'hospitalité, de discriminations, d'intégration. Evaluer et valoriser l'expérience
- exercer la négociation tant avec les partenaires extérieurs à l'école qu'au sein du groupe classe.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats varient à chaque édition.

Réseau local de compétences de la HETS : InterMigRa. Partenaires institutionnels et associatifs: institutions favorisant l'empowerment et la prise en charge collectifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Prendre en compte les différents déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée. (3)

S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités. (3.4)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. (8.1)

Évaluer et orienter l'action. (9)

Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'expression diversifiés. (9.4)

Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)

Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation. (10.1)

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal de l'apprenant-e). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe d'étudiant-e-s qu'entre les étudiant-e-s et des organismes partenaires. La présence est obligatoire à l'ensemble des activités du module. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à partager leurs connaissances en matière de migration acquises avant le module, des connaissances préalables sont donc bienvenues.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sur les 4 axes du module. Elle articule une partie individuelle (analyse d'une institution sous l'angle de l'accueil, et intervention théâtre) à des parties collectives écrites (élaboration, réflexion et mise en perspective, du projet d'intervention et de sa possible mise en oeuvre). L'ensemble des évaluations permet l'attribution des 15 crédits ECTS au terme du module.

Responsables du module

Marie Anderfuhren et Alejandro Mackinnon